

Notre région reste encore un lieu de "découverte et d'aventure historiques". Depuis près de 5 ans des fouilles sont effectuées afin de retrouver les emplacements des "châteaux" du haut moyen âge. Vous avez pu lire dans les Cahiers du Mézenc des articles de Monsieur Pierre Yves Laffont présentant l'histoire et la description du "château du Mézenc. Nous avons trouvé dans sa thèse :

*"Châteaux, pouvoirs et habitats en Vivarais, Xe-XIIIe siècles"*

quelques indications sur Soutron. Elles sont présentées ci dessous. Cependant nous n'avons pas trouvé de traces concernant le château d'Arcens. Sur ce point nous sommes toujours en recherche d'informations. Un article sur "les" châteaux d'Arcens devrait paraître, des documents anciens sont actuellement en "déchiffrage".

Si l'histoire du château est mystérieuse, celle de la chapelle de Soutron l'est encore plus. Nos différents articles sur Soutron n'ont développé qu'une histoire très récente, pour aller plus loin nous attendons l'aide d'historiens, notamment de Monsieur P.Y. Laffont qui est intéressé par les origines de la chapelle de Soutron.

### << Viguerie Soltronense

*La viguerie de Soutron est mentionnée à quatre reprises entre le début et la fin du Xe siècle, mais sa localisation dans le pagus de Vivarais reste parfois ambiguë. Trois des mentions proviennent de notices, mal datées, du cartulaire de Saint-Chaffre du Monastier. La dernière s'inscrit dans une charte du cartulaire de Saint-Barnard de Romans.*

*Vers 909, Sigebaldus donne à l'abbaye vellave tout ce qu'il possède dans la villa Arsiaco, dans l'arx Soltro-nense. A la fin du Xe siècle ou au début du XIe siècle, l'abbaye du Monastier obtient plusieurs autres donations dans cette viguerie. Entre 998 et 1014, Etienne et sa femme Ingelburge, du castrum de Chambarlhac, donnent un manse dans la viguerie de Soutron au lieu-dit ad Furnos. A la même époque, un dénommé Frotgerius abandonne à l'abbaye des biens situés dans les pagi de Velay et de Vivarais. il s'agit d'un manse dans la villa de Pineto et dans la viguerie de Soutron, la moitié d'une villa au lieu de Pontilium, un manse dans la villa Lavastris, un demi-manse dans le lieu-dit Hermum, un manse Ad Crosum et un autre au lieu-dit Rocha. L'imprécision du texte ne permet pas de savoir si ces manses sont dans la même viguerie, bien que cela soit très probable. Enfin, la viguerie de Soutron est mentionnée une dernière fois dans une charte du cartulaire de Saint-Barnard de Romans, mais elle est alors localisée dans le pagus de Viennois. Au milieu du Xe siècle, Arlulf et sa femme Héléne donnent aux chanoines de Ro-*

*mans et à l'abbé Théobald un manse situé en Viennois, dans l'ager Soltro-nense et la villa Becegio. Il est impossible de déterminer s'il s'agit de la même viguerie, mal localisée par le compilateur du cartulaire, ou bien alors d'une viguerie homonyme située en Viennois.*

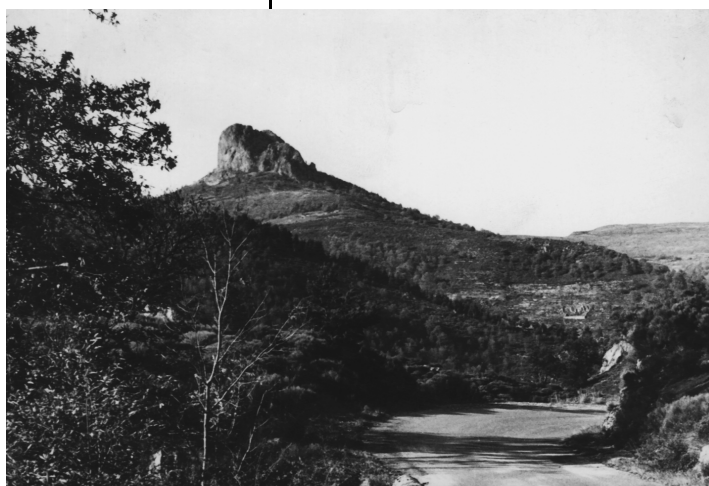
*Le centre éponyme de cette viguerie, située à l'évidence sur les confins vivaro-vellaves aux contacts des Boutières et du haut plateau, n'est pas identifié avec certitude. Deux lieux peu distants l'un de l'autre, paraissent en-*



*Inscription relevée sur un mur d'Arcens.*

*La France au X siècle d'après atlas historique de Werner Hilgeman et Hermann Kinder*





Carte postale : Le Soutron  
 MASSAS-ARCENS-7  
 Photo Royer Henry  
 Collection JC Ribeyre.

visageables. Le premier pourrait être le hameau de Soutron, sur la commune actuelle d'Arcens, dans les Hautes-Boutières. Soutron est établi à 960 m d'altitude, environ 8 km à l'ouest du mont Mézenc sur les pentes donnant accès au Plateau. A proximité du hameau se dresse le rocher de Soutron, qui porte une chapelle dédiée à Saint-Julien dont l'ancienneté reste à déterminer. Le castrum de Chambarlhac, qui figure dans la donation d'Etienne et de sa femme Ingelburge, est bâti à environ 3,5 km au nord-ouest de Soutron.

Le second est peut-être le hameau de Soutour sur le plateau viva-

rois. Il appartient à la commune des Vastres, ancienne paroisse du diocèse de Viviers rattachée à la Révolution au département de la Haute-Loire. Le castrum de Chambarlhac se trouve à 6 km au sud-ouest de Soutour et plusieurs autres lieux mentionnés dans les donations semblent pouvoir être localisés à proximité de Soutour. Il s'agit de la villa Lavastris qui semble correspondre au village des Vastres et du lieu-dit ad Furnos peut-être identifiable avec le hameau des Fours à 1,5 km au nord des Vastres. Hermum n'est peut-être autre que l'Herm à Saint-Clément à 6 km au sud-ouest de Soutour ; mais ce hameau est à même distance de Soutron. Les toponymes Pineto, Ad Crosium et Rocha et leurs diverses traductions en langue vernaculaire sont trop nombreux dans cette région pour être localisés avec certitude. Les autres toponymes (Arsiaco, Becegio...) ne peuvent être identifiés.

Si la situation générale de cette viguerie, sur la frontière occidentale du Vivarais entre Les Vastres et Arcens, paraît assurée, la localisation de son centre éponyme et partant son extension précise, restent indéterminées.>>

Extrait de la Thèse pour le Doctorat de nouveau régime d'Histoire de Monsieur Pierre-Yves Laffont : *Châteaux, pouvoirs et habitats en Vivarais, Xe-XIIIe siècles*. Université Lumière-Lyon 2 (1998). Volume 1 : Synthèse. Pages 111 et 112.

#### Glossaire et compléments

- **viguerie** : subdivision territoriale administrative du pagus.
- **pagus - pagi** : subdivision territoriale pouvant correspondre à notre idée de département
- **cartulaire** : recueil rassemblant les chartes d'une abbaye
- **charte** : acte écrit définissant les achats ventes et transactions
- **castrum** : l'emplacement d'un ancien camp romain
- **manse** : au moyen âge unité d'exploitation "unitaire" pouvant satisfaire aux besoins d'une famille (l'importance de la famille ne nous est pas connue).
- **villa** : subdivision rassemblant plusieurs manses
- **éponyme** : qui donne son nom à. ( Fatima, éponyme de la dynastie des Fatimides.)
- Les **Carolingiens** : De Charlemagne (800) à Charles Le Chauve (987) Dynastie franque qui succéda aux Mérovingiens et qui régna entre le milieu du VIIIe et la fin du Xe siècle sur la Gaule, la Germanie occidentale, le massif alpin et l'Italie du Nord.
- Les **Capétiens** : De Hugues Capet (987) à Louis VIII (1226) Dynastie remontant à Hugues Capet, qui se fit élire roi de France en 987 contre le dernier prétendant légitime de la lignée carolingienne, Charles, duc de Basse Lorraine. Conçédée à l'origine de façon élective, la dignité royale ne devint héréditaire chez les Capétiens qu'à partir de 1179.